



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 18 décembre 2020

**INTERDICTION DE MANIFESTER DANS LE CENTRE-VILLE DE ROUEN SAMEDI 19 ET
DIMANCHE 20 DÉCEMBRE 2020**

Malgré les arrêtés d'interdiction de manifestations à caractère revendicatif dans le centre-ville de Rouen pris pour les week-ends des 5 et 6 décembre et des 12 et 13 décembre derniers, plusieurs dizaines d'individus parfois cagoulés ont tout de même tenté de manifester dans le périmètre interdit, nécessitant l'intervention des forces de l'ordre pour empêcher des exactions. Ce type d'action est incompatible avec l'expression normale de la vie démocratique et le respect des libertés de chacun, y compris le droit de pouvoir effectuer ses achats en toute sécurité et sérénité dans le centre-ville commerçant, qui connaîtra ce week-end une affluence particulière à l'approche des fêtes de fin d'année. De plus, de nouveaux appels à manifester à proximité du périmètre défini dans les précédents arrêtés ont été lancés, ce qui laisse craindre de nouvelles tentatives d'intrusion et de manifestations violentes par des individus sortis des cortèges.

Pierre-André Durand, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, est amené à prendre pour le week-end prochain un arrêté d'interdiction de manifestations à caractère revendicatif dans le centre-ville de Rouen **de 10h00 à 22h00 les samedi 19 décembre 2020 et dimanche 20 décembre 2020.**

Le périmètre d'interdiction de manifestation est fixé par le plan ci-après. Il est déterminé par :

- une limite Nord formée par **la rue Jean Lecanuet, incluant la place de l'hôtel de ville (place du général de Gaulle).**
- **une limite Ouest formée par la rue de Fontenelle.**
- une limite Sud formée par **la rue Racine, la rue du général Giraud et la rue du général Leclerc.**

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

- une limite Est formée par la **rue de la République**.

Le préfet en appelle au civisme et à la responsabilité de tous, dans ce contexte sanitaire difficile.



Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex